Fénelon
Formation Professionnelle
La Rochelle

FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre
de la Formation continue

Prérequis
Aucun,
sous réserve d'une bonne maîtrise
de la langue française

1 journée (7H)

À différentes périodes de l'année
> nous consulter

4 à 8 participants

225 EUROS

compte personnel de formation
236720

BO, HO, HOV

Habilitation électrique

Exécutant de travaux d'ordre non électrique

OBJECTIFS

- ✓ ***Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple***
- ✓ ***Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation conformément à la norme NF C 18-510***

PROGRAMME

TRONC COMMUN (6H) : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Distinguer les **grandeurs électriques** telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- ✓ Énoncer les **effets du courant électrique sur le corps humain** (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.)
- ✓ Donner les noms et les limites des différents **domaines de tension**
  - *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension*
- ✓ Citer les **zones d'environnement** et donner leurs limites
  - *Identifier les limites et les zones d'environnement*
- ✓ Décrire le **principe d'une habilitation**
- ✓ Donner la définition des **symboles d'habilitation**
  - *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation*
- ✓ Lister les prescriptions associées aux **zones de travail**
- ✓ Citer les équipements de **protection collective** et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
  - *Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés*
- ✓ Énoncer les **risques** liés à l'utilisation et à la **manipulation des matériels et outillages** utilisés dans l'environnement
  - *S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils*
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'**accident corporel**
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'**incendie** dans un environnement électrique
  - *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique*

Version 6 – Mai 2023

CONTACT
Sébastien FRÉBOT
Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation
05 46 41 33 51
s.frebot@fenelon-notredame.com

Fénelon
Formation Professionnelle
La Rochelle

FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre
de la Formation continue

Validation de blocs de compétences
La formation ne se valide pas
par blocs de compétences

Passerelles et équivalence
Aucune

BO, HO, HOV

Habilitation électrique

Exécutant de travaux d'ordre non électrique

PROGRAMME (SUITE)

MODULE SPÉCIFIQUE ET ÉVALUATION (2H) : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Nommer les **acteurs concernés par les travaux**
- ✓ Nommer les **limites de l'habilitation chiffre « 0 »** (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)
  - *Repérer la **zone de travail** qui lui a été définie*
  - *Appliquer les prescriptions*
  - *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée*

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ✓ En fonction des résultats acquis, cette formation **va permettre à l'employeur d'habiliter le participant**, en toute connaissance de cause, au niveau d'habilitation visé (BO, HO, HOV)
- ✓ Le détenteur de l'habilitation électrique BO, HO, HOV pourra la faire valoir dans **toute activité professionnelle en rapport avec ladite habilitation**
- ✓ Le participant peut ensuite viser une montée en habilitation au niveau de **l'électricien BT**

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- ✓ Vidéoprojecteur + PC
- ✓ Films INRS + logiciel multimédia
- ✓ Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, systèmes de verrouillage

Version 6 – Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Fénelon
Formation Professionnelle
La Rochelle

FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre de la Formation continue

BO, HO, HOV

Habilitation électrique

Exécutant de travaux d'ordre non électrique

MODALITÉS D'ACCÈS

PRISE DE RENSEIGNEMENTS :

> Via le formulaire du site Internet : www.campus.fenelon-notredame.com

> Contactez Angélique Gorge au 05 46 41 14 92 - a.gorge@fenelon-notredame.com

DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ L'inscription sera validée après le **retour de la convention signée**.
- ✓ Suite à cela, **la convocation** sera envoyée avant le début de votre formation.

ACCESSIBILITÉ

L'établissement est équipé selon les **normes ADAP**.

En cas de **situation de handicap**, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation se fait **tout au long de la formation** par la mise en place de cas concrets permettant de constater les progrès réalisés et les acquis de chaque stagiaire.

CERTIFICATION

- ✓ Contrôle des acquis par un **test final**, validation par une **attestation de formation et** remise d'un **carnet d'habilitation** pré-rempli du titre d'habilitation

LE CENTRE DE FORMATION FÉNELON, C'EST…

- ✓ **100% de taux d'obtention** en 2022

Version 6 – Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com